



RÈGLEMENT GRAND PRIX

3e GRAND PRIX D'ORMESSON

Samedi 14 et dimanche 15
Septembre 2024

GOLF D'ORMESSON
94490 ORMESSON SUR MARNE

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Conditions de participation

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Dames :	Départs repère IV (bleu) :	Par 71 SSS 74.4	Limite d'index de 14.4
Messieurs :	Départs repère II (blanc) :	Par 71 SSS 72.3	Limite d'index de 11.4

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous n° 16, 17 et 18, en répétition le cas échéant.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs

Engagement

Inscriptions

Par courrier, accompagné du droit d'engagement, à l'ordre de SAS GOLF D'AMBOILE.

Adresse postale : Golf d'Ormesson, chemin du belvédère, 94490 Ormesson sur Marne.

Ou via le site : <https://my.weezevent.com/grand-prix-dormesson-2>

Droits d'engagement

<u>Adultes</u>	90€	<u>Membres d'Ormesson</u>	50€
<u>Licenciés ffgolf de 19 à 24 ans</u> (nés entre 2000 et 2005)	65€	<u>Licenciés ffgolf de 18 ans et moins</u> (nés entre 2006 et Après)	50€

Clôture des engagements

Le Samedi 31 Août 2024. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) **seront retirés de la liste des inscrits**

Champ des joueurs :

120 joueurs dont 33 dames et 12 wild-cards maximum.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite Amateur ou par leur index. Un joueur U16 titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%. Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et 1500 premiers du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus. La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premiers du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

La liste des joueurs retenus sera publiée à J-10 soit le mercredi 4 septembre 2024 à 16h00.

Organisation

Entrainement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.
Sous réserve d'être à jour de votre inscription.

Tirage des départs

La publication des départs : vendredi 13 septembre 2024 à 12h00.

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre des blocs 2, puis 1,3,4.

Lors du 2^e tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Les départs seront consultables sur le panneau officiel au club-house et sur le site internet du golf, la veille de chaque tour. A partir de 14h00 le vendredi pour le 1^{er} tour et 1h00 maximum après l'arrivée de la dernière équipe du champ le samedi.

Prix et Remise des Prix

Série Messieurs : les 3 premiers en Brut seront primés.

Série Dames : les 3 premières en Brut seront primées.

Remise des prix, au club-house, **30 minutes** après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.

Comité de l'épreuve

Il sera composé du Directeur du Golf, d'un représentant de l'Association Sportive et des Arbitres de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).